

Portefeuille à gestion stratégique IG – Mondial à bêta géré – Série P

Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée

Le présent document contient des renseignements qu'il est important de connaître au sujet du produit Portefeuille à gestion stratégique IG – Mondial à bêta géré – série P. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, vous pouvez téléphoner à la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée au 1-800-661-4578 (au Québec) ou au 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada), ou encore visiter notre site Web au ig.ca/fr.

Le fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'OPC. Les stratégies qui le distinguent des autres types d'OPC comprennent notamment : la capacité d'utilisation accrue de dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture; la capacité accrue de vente de titres à découvert; et la capacité d'emprunter des fonds aux fins de placement. Même si ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du fonds, elles pourraient accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur, selon la conjoncture du marché.

Bref aperçu

Code(s) du Fonds	2142	Gestionnaire du fonds	Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée
Date de création de la série	13 août 2026	Gestionnaire(s) de portefeuille	Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée Goldman Sachs Asset Management L.P. (sous-conseiller)
Valeur totale du Fonds au 30 juin 2026	Non disponible étant donné que le Fonds est nouveau.	Distributions	Annuelles
Ratio des frais de gestion (RFG)	Non disponible étant donné que le Fonds est nouveau.	Placement minimal du ménage	Aucun placement minimum n'est exigé. Le Fonds n'est pas offert aux épargnants.

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés du monde entier et en achetant et vendant, de temps à autre, des options de vente et/ou d'achat sur ces titres, en réponse aux conditions du marché.

Le Fonds peut recourir à des stratégies de placement alternatives, notamment celles axées sur des emprunts en espèces, des ventes à découvert physiques, l'effet de levier ou des dérivés, que ce soit à des fins de couverture ou d'investissement.

L'exposition globale du Fonds à ses sources d'effet de levier correspond à la somme des sources suivantes et ne doit pas dépasser 300 % de sa valeur liquidative : i) la valeur marchande globale des titres vendus à découvert; ii) l'encours total des emprunts aux termes des conventions d'emprunt aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle globale des positions sur dérivés visés du Fonds, à l'exception des dérivés visés utilisés à des fins de couverture.

Les tableaux ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 juin 2026. Ces placements peuvent être modifiés.

Dix principaux placements (au 30 juin 2026)

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous ne récupérerez pas nécessairement le montant investi.

Répartition des placements (au 30 juin 2026)

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

Niveau de risque

IG Gestion de patrimoine estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **moyen**.

Étant donné qu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque n'est qu'une estimation de IG Gestion de patrimoine. En général, le niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE

FAIBLE
À MOYEN

MOYEN

MOYEN
À ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

Pour de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, veuillez consulter la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?* du prospectus simplifié du Fonds.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement des titres de série P du Fonds. Les rendements sont présentés après déduction des frais du Fonds. Ces frais réduisent les rendements.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des titres de série P du Fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des titres de série P du Fonds sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des titres de série P du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

À qui le Fonds est-il destiné?

Ce Fonds peut vous convenir si vous êtes à l'aise avec les risques liés à ce placement et si :

- votre objectif de placement à long terme est axé sur la croissance du capital; et
- vous souhaitez que ce placement fasse partie d'un portefeuille de placement diversifié.

Ce Fonds n'est pas offert au détail. Il ne peut être acquis aux fins de placement que par d'autres fonds d'IG Gestion de patrimoine ou par des investisseurs institutionnels.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur le revenu pour tout gain réalisé dans le Fonds. Le montant dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence. À noter que les distributions seront incluses dans votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez en espèces ou qu'elles soient réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

La section qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de série P du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

En règle générale, aucune des options d'achat ne comporte de frais d'acquisition.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ces frais réduisent le rendement annuel de la série. Les frais de la série sont constitués des frais de gestion, des charges d'exploitation (y compris les frais d'administration) et des frais d'opérations.

Les frais de gestion annuels de la série s'élèvent à 0,00 % de la valeur de la série. Comme le présent Fonds est nouveau, les charges d'exploitation et les frais d'opérations ne sont pas encore disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

Il n'y a pas de commission de suivi.

3. Autres frais

Vous n'aurez pas à payer d'autres frais applicables à l'achat, à la détention ou à la vente de titres du Fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat d'achat de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables qui suivent la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures qui suivent la réception de la confirmation d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit d'annuler un achat ou d'engager une poursuite en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez cependant agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un conseiller juridique.

Renseignements

Communiquez avec IG Gestion de patrimoine pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Au Québec :

IG Gestion de patrimoine
2001, boul. Robert-Bourassa, bureau 2000
Montréal (Québec) H3A 2A6
1-800-661-4578

Ailleurs au Canada :

IG Gestion de patrimoine
447, av. Portage
Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5
1-888-746-6344
ig.ca/fr

Pour en savoir davantage sur les investissements dans des organismes de placement collectif, consultez la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif** des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur le site www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.